



Mise en ligne le 07/11/2022

N° 2022/89
du 04 novembre 2022

DÉLIBÉRATION

portant attribution de subventions au profit d'associations culturelles

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n° 69/05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi n° 99-209 modifiée du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n° 99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
- VU le budget de l'exercice 2022,
- La commission de la culture consultée en sa séance du 16 septembre,
- Sur proposition du Maire,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Sont accordées au titre de l'exercice 2022 les subventions ci-après à:

ATTRIBUTAIRE	OBJET	MONTANT EN CFP
Conservatoire de musique et de danse	Fonctionnement	3 900 000 CFP
Association Témoignage d'Un Passé	Investissement Projet de reconstruction de la remise de la Villa Musée	3 000 000 CFP
TOTAL		6 900 000 CFP

ARTICLE 2 :

Les dépenses sont imputées, au budget communal, aux articles :
- 65737 pour la subvention de fonctionnement ;
- 20422 pour la subvention d'investissement.

ARTICLE 3 :

Le Maire est autorisé à signer, au nom et pour le compte de la commune, des conventions de partenariat avec les différentes associations culturelles aidées.

ARTICLE 4 :

Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée et transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud, au Trésorier de la province Sud, notifiée aux intéressées.

LE SECRETAIRE DE SEANCE



LE MAIRE

Willy GATUHAU

AMPLIATIONS :

-Registre.....1
-DLAJ.....1
-T.P.S.....1
-S.G.1
-S.G.A2
-Service Dock Socioculturel...1
-Service des Finances2
-TPS.....1
-Archives.....1
-Intéressées.....2